



Envoyé en préfecture le 18/12/2012  
Recu en préfecture le 18/12/2012  
Affiché le

**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
DU MERCREDI 12 DECEMBRE 2012**

**COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU SUD**

Entre-Deux - Saint-Joseph - Saint-Philippe - Le Tampon

**AFFAIRE N° 19**

**Opération de communication et d'information du réseau CarSud**

L'an deux mille douze, le mercredi douze décembre à seize heures, régulièrement convoqués le six décembre, les membres du Conseil Communautaire de la Communauté d'Agglomération du Sud se sont réunis en salle de réunion du conseil, sous la Présidence de Monsieur Didier ROBERT, Président.

**ETAIENT PRESENTS – TITULAIRES**

Jocelyne BATIFOULIER - Rose Méry ETHEVE- Anathalie FUMA- Eulalie GOULJIAR- Allain GRONDIN- Isabelle GROSSET-PARIS— Annie Marguerite HOARAU -Rose Gilberte LAURET - Liliane LEBON- Patrick LEBRETON- Marie Andrée LEJOYEUX- Harry Claude MOREL- Paulet PAYET- Jacky PAYET- Stéphane PAYET -Edy PAYET - Gilbert RIVIERE- Guy RIVIERE - Olivier RIVIERE - Didier ROBERT -Nadège SCHNEEBERGER- Guy SORRES - Josian SOUBAYA SOUNDROM - Bachil VALY

**NOTA**

Le Président certifie que le nombre de conseillers en exercice est de : **44**

Présents : **26**  
Représentés : **6**  
Absents : **12**

**ETAIENT PRESENTS – SUPPLEANTS**

Yoland LEVENEUR suppléant de Marc ERAPA – Jean Philippe METRO suppléant de Michel GERARD

**ABSENTS**

Marie Paule AMILY MUSSARD -José CADET -Josette CHANG KUW - Marie Josée GINET -JeanPierre GEORGER- Blanche Reine JAVELLE -Jean Michel LEBON- Nadhira LOCATE - Clarita TURPIN - Béatrice MOREL - Harry MUSSARD - Axel VIENNE -

**ABSENTS-PROCURATION**

Blanche LEBRETON donne procuration à Liliane LEBON- Jean Marie GRONDIN donne procuration à Marie Andrée LEJOYEUX - Henri-Claude HUET donne procuration à Harry Claude MOREL - Roland Joseph K'BIDI donne procuration à Josian SOUBAYA SOUNDROM - Nazir Ahmad PATEL donne procuration à Edy PAYET - Nicole PERETTI donne procuration à Paulet PAYET

Il est procédé, conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, à la désignation d'un secrétaire de séance pris au sein du Conseil : Mademoiselle Marie Eulalie GOULJIAR a été désignée à l'unanimité pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées.





## COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU SUD (CASUD)

Entre-Deux – Saint-Joseph – Saint-Philippe – Le Tampon

### Conseil Communautaire

Séance du mercredi 12 décembre 2012 à 16H00

#### AFFAIRE N°19

### Opérations de communication et d'information du réseau CarSud

#### Note de synthèse

Le Président rappelle à l'Assemblée que la Communauté d'Agglomération du Sud (CASUD) a engagé la restructuration et la modernisation du réseau de transport de personnes sur son territoire, en cohérence avec la définition de son schéma de déplacement, lui permettant de coordonner ses modes de transport et les adapter véritablement aux besoins des administrés. C'est par rapport à ces objectifs qu'a commencé à prendre corps le Réseau CARSUD. Concrètement, cela a consisté à remettre à niveau les transports scolaires, à créer l'Axe structurant Entre Deux / Tampon / St Joseph / St Philippe.

Une offre complémentaire est venue redimensionner le réseau de transport public avec le développement des lignes de transports urbains sur chaque commune (augmentation des fréquences et de l'amplitude de service avec l'externalisation de l'exploitation des bus impliquant dans le même temps la reconfiguration et l'évolution des missions de la régie des transports).

Ces actions se prolongeront en 2013 au moyen de marchés publics ou de DSP existants et transitoires en attendant la mise en œuvre juridique de nouveaux contrats dans un cadre plus homogène (en principe DSP) pour 2014.

Les nouvelles lignes structurantes intercommunales reliant l'Entre-Deux, le Tampon, Saint-Joseph et Saint-Philippe et les nouvelles lignes du Tampon viennent donc compléter une offre de transport harmonisée au fur et à mesure :

- 18 lignes au Tampon exploitées dans le cadre d'un marché public par un groupement de transporteurs et de taxis (véhicules de 9 à 50 places)
- 19 lignes pour la desserte de Saint-Joseph et Saint-Philippe avec des véhicules de 9 à 30 places exploités en Délégation de service public (DSP) par plusieurs privés regroupés dans le GIE ACTIV (ex Ti Car Jaune)

• 4 lignes à l'Entre-Deux avec des véhicules de 9 et 23 places exploités dans le cadre d'un marché public par un exploitant privé (le groupement Semittel/TMO/Balaya/Charles Express depuis octobre 2011)

- 5 lignes structurantes intercommunales
- 12 500 km effectués chaque jour sur tout le territoire
- 5000 Voyages sont effectués par jour sur CarSud hors scolaires (9500 élèves transportés)

L'utilisation des services de transport reste encore donc encore humble mais présente un fort potentiel de développement.

L'amélioration de la qualité des services et une information plus adaptée des administrés permettront d'augmenter l'usage du transport public dans les mois à venir.

Pour ce faire, il faut donc procéder à une véritable **commercialisation des lignes**.

Il est primordial dans ce cadre d'appliquer **une stratégie de communication et d'information plus dynamique** afin d'inculquer la **culture transport** en commun auprès de la population et en vue de redynamiser la demande qui doit dépasser les seuls captifs.

Le transport en commun doit s'inscrire dans le paysage économique et social du territoire.

Avant la mise en opération du plan marketing 2013 accompagnant la poursuite du développement des lignes du réseau, le président propose au conseil d'inciter les administrés à emprunter les transports collectifs pour leurs déplacements à partir d'actions diverses de communication sur la période couvrant les fêtes de la fin d'année.

Il est proposé, en relation avec les partenaires (transporteurs du réseau, commerçants...), de mettre en œuvre une opération marketing du 15 au 31 décembre 2012, sur la base par exemple de « un ticket acheté, une 2<sup>ème</sup> personne voyage », de la diffusion ciblée des guides horaires, de l'animation des gares routières et des arrêts importants, du relais de l'information sur le web et à travers les médias.

Cette opération est prévue au budget 2012, chapitre 011.

Il est donc proposé à l'Assemblée :

- ^ D'approuver les actions de communication et d'information du réseau CarSud pour cette fin d'année,
- ^ De mandater la Semittel, mandataire du groupement d'exploitants sur le réseau CarSud pour faire élaborer gracieusement les visuels et accroches de l'opération marketing,
- ^ D'autoriser le Président ou le Vice-Président délégué à signer toutes pièces relatives à cette affaire.

Le Conseil est prié de bien vouloir en délibérer.

**DECISION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

Le Conseil,

Entendu l'exposé du Président,

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité,

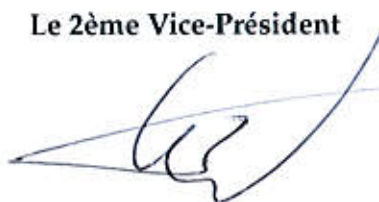
Décide :

- ^ D'approuver les actions de communication et d'information du réseau CarSud pour cette fin d'année,
- ^ De mandater la Semittel, mandataire du groupement d'exploitants sur le réseau CarSud pour faire élaborer gracieusement les visuels et accroches de l'opération marketing,
- ^ D'autoriser le Président ou le Vice-Président délégué à signer toutes pièces relatives à cette affaire.

**POUR EXTRAIT CONFORME**

**Pour le Président et par délégation**

**Le 2ème Vice-Président**



**Olivier RIVIERE**

